



SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Extrait du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le 14 septembre 2011, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

CE-2011-1596 Avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 29 août 2011 - Projet du nouvel amphithéâtre multifonctionnel de Québec - DG2011-071 (RA-1619)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner suite à l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Yvon Bussièrès, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 29 août 2011, en acceptant que soit tenue une séance du comité plénier concernant la présentation d'un rapport d'étape relatif aux travaux de construction du nouvel amphithéâtre multifonctionnel de Québec, cette séance ne pouvant toutefois avoir lieu avant le mois d'avril 2012.

(Signé) Richard Côté
Vice-président

(Signé) Sylvain Ouellet
Greffier

IDENTIFICATION**Numéro** : DG2011-071**Date** : 12 Septembre 2011**Unité administrative responsable** Direction générale**Instance décisionnelle** Conseil de la ville**Date cible** :**Projet****Objet**

Avis de proposition déposé par M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, lors de la séance du conseil du 29 août 2011 concernant le projet de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec.

Code(s) de classification**EXPOSÉ DE LA SITUATION**

Lors de la séance du conseil de ville du 29 août 2011, monsieur Yvon Bussièrès, conseiller municipal, déposait un avis de proposition par lequel il était recommandé :

1- Que le conseil municipal organise un comité plénier qui permettra au directeur du projet, M. Jacques-A. Bédard, de faire un rapport d'étape concernant les travaux de construction du nouvel amphithéâtre multifonctionnel;

2- Qu'à cette occasion, la Ville agisse en toute transparence et rende publiques les études qu'elle a en mains dont par exemple :

- . l'étude des besoins nécessaires à la tenue de divers événements confiée au Consortium SNC Lavalin;
- . l'étude de Dessau inc. concernant le transport et la circulation autour de l'amphithéâtre;
- . les études concernant la décontamination et la solidité du sol

3- Que soit déposé le relevé de l'ensemble des coûts occasionnés à ce jour pour la construction de l'amphithéâtre

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES**

Différentes étapes doivent être franchies dans le cadre de la planification du projet de l'amphithéâtre. Certaines d'entre elles sont actuellement en voie d'élaboration; d'autres seront réalisées au cours des prochains mois. Ces étapes sont les suivantes :

1) L'étude des besoins

Cette étude est actuellement en cours et devrait être terminée à l'automne.

2) Les études environnementales et géotechniques

Un mandat sera octroyé à l'automne 2011.

3) Le programme fonctionnel et technique

Ce programme sera disponible seulement à la fin décembre 2011.

4) L'estimation préliminaire des coûts

Une première estimation des coûts pourra être réalisée une fois le programme fonctionnel et technique complété.

5) Le concept architectural

Le concept sera élaboré à partir de janvier 2012 et une estimation des coûts du projet sera faite en avril 2012.

6) L'étude de circulation

Cette étude sera disponible seulement à la fin de l'année 2011.



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : DG2011-071 Date : 12 Septembre 2011
Unité administrative responsable Direction générale	
Instance décisionnelle Conseil de la ville	Date cible :
Projet	
Objet Avis de proposition déposé par M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, lors de la séance du conseil du 29 août 2011 concernant le projet de l'amphithéâtre multifonctionnel de Québec.	
ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES	
Compte tenu de l'échéance de chacune de ces étapes, il n'est pas opportun de tenir une séance du comité plénier sur le sujet avant le mois d'avril 2012.	
En ce qui a trait au relevé de l'ensemble des coûts occasionnés à ce jour pour la construction de l'amphithéâtre, cette somme s'élève actuellement à environ 1,4 M\$.	
RECOMMANDATION	
Donner suite à l'avis de proposition déposé par M. Yvon Bussièrès, conseiller municipal, lors de la séance du 29 août 2011, en acceptant que soit tenue une séance du comité plénier concernant la présentation d'un rapport d'étape relatif aux travaux de construction du nouvel amphithéâtre; cette séance ne pouvant toutefois avoir lieu avant le mois d'avril 2012.	
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
ANNEXES Avis de proposition - M. Yvon Bussièrès - 29 août 2011 - amphithéâtre multifonctionnel (électronique)	
VALIDATION	
Intervenant(s)	Intervention Signé le
Responsable du dossier (requérant) Alain Marcoux	Favorable 2011-09-13
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	
Cosignataire(s)	
Direction générale	
Résolution(s)	
CV-2011-0790	Date: 2011-09-19
CE-2011-1596	Date: 2011-09-14



CONSEIL DE VILLE

AVIS DE PROPOSITION

Séance du 29 août 2011

- ATTENDU QUE** M. François Picard a déclaré que les travaux concernant la construction du nouvel amphithéâtre allaient bon train, selon l'échéancier prévu;
- ATTENDU QUE** le Conseil municipal a décidé d'aller de l'avant dans la construction du nouvel amphithéâtre, qu'il a comme tâche de suivre de près l'évolution du dossier et qu'il ne peut se contenter de déclarations incomplètes et/ou imprécises;
- ATTENDU QUE** M. Jacques-A. Bédard a comme premier mandat de diriger, coordonner et contrôler l'ensemble des activités et des ressources nécessaires à la réalisation du projet de construction d'un amphithéâtre multifonctionnel pour la ville de Québec de façon à ce que le coût total prévu de 400 millions soit respecté;
- ATTENDU QUE** M. Bédard est directeur du projet de construction du nouvel amphithéâtre depuis maintenant six mois et qu'il devrait être en mesure de faire un rapport du travail fait jusqu'ici;
- ATTENDU QUE** plusieurs questions concernant l'amphithéâtre font l'actualité et sont sans réponse concernant :
- l'importance et les coûts de la décontamination;
 - la pertinence et les coûts éventuels d'un tunnel reliant les principaux bâtiments;
 - la solidité du sol et les dangers d'inondation du site;
 - les implications et les coûts de réaménagement du secteur entourant le nouvel amphithéâtre, etc...;
 - l'aménagement de stationnements nécessaires pour le nouvel amphithéâtre;
- ATTENDU QUE** tous ces dossiers peuvent avoir des conséquences sur le montage financier prévu par la Ville.

II EST PROPOSÉ:

1. Que le Conseil municipal organise un comité plénier qui permettra au directeur du projet, M. Jacques-A. Bédard, de faire un rapport d'étape concernant les travaux de construction du nouvel amphithéâtre multifonctionnel.
2. Qu'à cette occasion, la Ville agisse en toute transparence et rende publiques les études qu'elle a en mains dont par exemple :
 - l'étude des besoins nécessaires à la tenue de divers événements confiée au Consortium SNC Lavalin;
 - l'étude de Dessau inc. concernant le transport et la circulation autour de l'amphithéâtre;
 - les études concernant la décontamination et la solidité du sol.

3. Que soit déposé le relevé de l'ensemble des coûts occasionnés à ce jour pour la construction de l'amphithéâtre.

Proposé par : Monsieur Yvon Bussières, conseiller municipal, district électoral de Saint-Sacrement-Belvédère, arrondissement de La Cité-Limoilou.

Appuyé par : Jean Guilbault, conseiller municipal, district Laurentien, et Anne Guérette, conseillère municipale, district Vieux-Québec-Montcalm.



Yvon Bussières, conseiller municipal
Ville de Québec
District Saint-Sacrement-Belvédère
Arrondissement de La Cité-Limoilou